

Les Objectifs du Millénaire pour le développement

Huit objectifs pour 2015

“Les OMD ont démontré que des objectifs mondiaux ciblés peuvent faire une grande différence. Le succès au cours des 1 000 prochains jours non seulement améliorera les conditions de vie de millions d’individus, mais il ajoutera aussi une dynamique, car nous planifions pour l’après-2015 et pour les défis du développement durable.”

Ban Ki-moon

Secrétaire Général des Nations Unies

Où en sommes-nous ?

La Tunisie est classée parmi les pays à développement humain élevé. Après avoir réalisé des progrès considérables vers les Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD), la Tunisie a été classée parmi les 10 pays les plus performants en termes d’IDH non monétaire et de PIB entre 1970 et 2010 (rapport sur le développement humain, 2010). En 2012¹, l’IDH de 0.712 classe la Tunisie au 94^{ème} rang mondial (sur 187 pays) et au 10^{ème} rang au niveau des pays arabes².

La Tunisie a participé au Sommet 2010. Son bilan peut alors être qualifié de positif³ puisque, selon les indicateurs, la Tunisie aurait atteint trois OMD (OMD 1, 2 et 3⁴) et serait bien placée pour en atteindre trois autres (OMD 4, 7 et 8). Seuls les OMD 5 et 6 risqueraient de ne pas être atteints.

Comment accélérer la réalisation des OMD ?

En 2010, l’examen des progrès atteints dans la réalisation des OMD en Tunisie a mis en évidence de nombreux succès, notamment concernant la réduction de la mortalité maternelle (OMD5) et le combat contre le VIH (OMD6). Il est toutefois important de nuancer : malgré un accès quasi universel à l’éducation primaire, la qualité de l’éducation de base varie d’une région à l’autre et un phénomène d’abandon scolaire persiste de manière importante, notamment pour les enfants des régions et classes sociales les plus défavorisées (OMD2) et malgré des progrès avérés en termes d’égalité de sexes dans l’éducation, des discriminations (de droit et de fait) à l’égard des femmes sont encore pratiquées (OMD3).

C’est pour cette raison – à moins de 2 ans de la date butoir – qu’il est essentiel de s’interroger sur les obstacles qui freinent ou ralentissent les progrès et les identifier pour qu’ils puissent être éliminés par des mesures pragmatiques et des interventions ciblées.

¹ Selon le rapport sur le développement humain 2013 « l’essor du sud : Le progrès humain dans un monde diversifié » Espérance de vie à la naissance : 74, 7 ans; durée moyenne de scolarisation : 6.5, durée attendue de scolarisation : 14.5, Revenu National Brut par habitant: 8103(\$ PPA 2005).

² Après le Qatar, Emirats Arabes Unies, Bahreïn, Koweït, l’Arabie Saoudite, la Libye, Liban, Oman et Algérie.

³ <http://www.tunisiaonlinenews.com/tunisia-on-track-in-achieving-millennium-development-goals/>

⁴ Il est important de mentionner que « bien que la réalisation de l’OMD 3 soit en bonne marche, des discriminations (de droit et de fait) persistent à l’égard des femmes ». Voir : Enquête Nationale sur la Violence à l’Egard des Femmes en Tunisie 2010, rapport ONFP-AECID juillet 2011. <http://www.onfp.tn/violence/e-book/violence.pdf>

Le rôle du PNUD

Présent dans 177 pays et territoires, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) prône le changement et appuie les Etats et les populations à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés, en particulier concernant la gouvernance démocratique, la réduction de la pauvreté, la prévention des crises et le relèvement, l'environnement et l'énergie et la lutte contre le VIH/sida.






C'est dans ce cadre que le PNUD appuie au suivi et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Le PNUD a notamment pour rôle d'accélérer les progrès par l'identification et la mise en œuvre de mesures pragmatiques jusqu'en 2015 et d'assurer le suivi des OMD.

En Tunisie, en 2013, un rapport de suivi des OMD, élaboré sous la tutelle du Ministère du Développement et de la Coopération Internationale et en collaboration avec le Système des Nations Unies, appuie à cela et permet d'identifier comment lever certains derniers obstacles, en concentrant les efforts sur les régions dont le besoin est le plus prégnant. En attendant la validation et la publication de ce rapport, les éléments ici présentés concernant les OMD en Tunisie sont extraits du rapport d'avancement des OMD en Tunisie de 2004, le rapport de 2009 n'ayant pas été publié.

OMD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

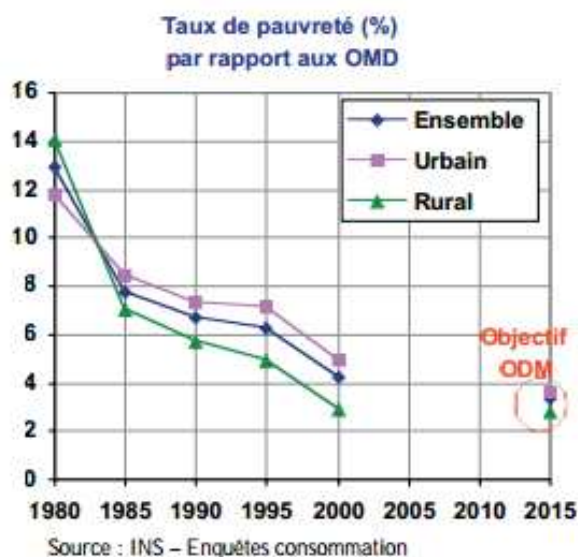
Le premier objectif des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) vise la réduction de moitié de la population dont le revenu est inférieur à \$1,25 par jour ; la réduction de moitié de la population qui souffre de la faim et l'augmentation du taux des emplois décents et productifs pour hommes et femmes.

En 2013, les principales tendances mondiales sont⁵ :

-  Les taux de pauvreté ont été réduits de moitié, et, en 2010, environ 700 millions de personnes en moins vivaient dans des conditions d'extrême pauvreté qu'en 1990.
-  Dans le monde, la crise économique et financière a creusé un déficit d'emplois de 67 millions de personnes.
-  Une personne sur huit continue de se coucher le ventre vide, en dépit de progrès importants.
-  Au plan mondial, environ un enfant sur six de moins de cinq ans souffre d'insuffisance pondérale; un enfant sur quatre présente retard de croissance.
-  On estime que 7 % des enfants de moins de cinq ans dans le monde sont maintenant en surpoids, autre aspect de la malnutrition; un quart de ces enfants vit en Afrique subsaharienne.

⁵ Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport de 2013

Les progrès de la Tunisie vers l'ODM 1



La pauvreté a substantiellement reculé en Tunisie depuis 1980. Les chiffres ressortant des différentes enquêtes nous renseignent, qu'en absolu, le nombre de pauvres a connu une baisse relativement accélérée passant de 823 mille en 1980 à 399 mille en 2000.

Synthèse	Evaluation de l'environnement		Appréciations		
	Fort	Moyen	Faible		
La pauvreté a substantiellement reculé en Tunisie depuis 1980 : c'est un fait patent et indéniable. Les chiffres ressortant des différentes enquêtes nous renseignent, qu'en absolu, le nombre de pauvres a connu une baisse relativement accélérée passant de 823 mille en 1980 à 399 mille en 2000.	Capacité et qualité de collecte de données				
	Capacité de traitements statistiques				
	Capacité d'analyses statistiques				
	Capacité d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources				
	Rapports et diffusion de l'information				

ODM 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

La cible de l'Objectif 2 est de donner l'opportunité aussi bien aux filles qu'aux garçons d'entamer et de finaliser **un cycle complet d'études primaires**. L'ODM 2 s'intéresse aussi à la qualité de cette éducation en mesurant le taux d'**alphabétisation** parmi les jeunes adultes (15-24 ans).

En 2013, les principales tendances mondiales sont⁶ :

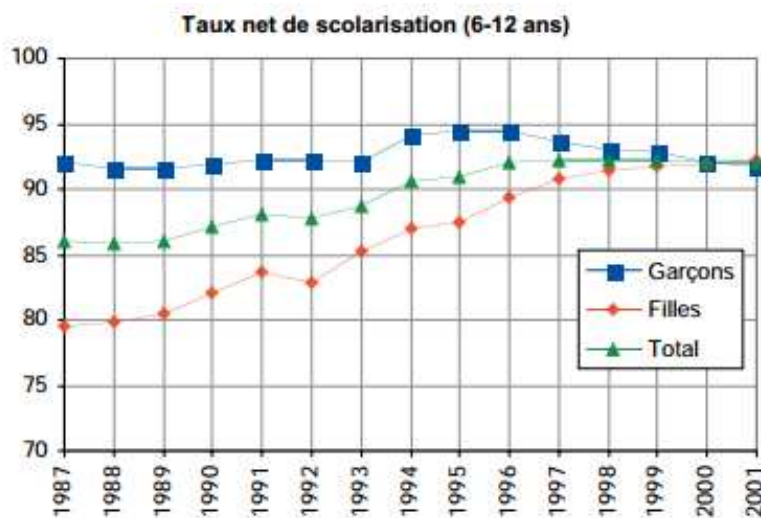
- En 2011, 57 millions d'enfants en âge d'école primaire n'étaient pas scolarisés, en baisse par rapport aux 102 millions en 2000.

⁶ Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport de 2013

- Plus de la moitié de ces enfants non scolarisés vivent en Afrique subsaharienne.
- Au plan mondial, 123 millions de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) n'ont pas les compétences de base en lecture et en écriture; 61 % d'entre eux sont des jeunes femmes.

Les progrès de la Tunisie vers l'OMD 2

L'accès à l'école pour tous les enfants en âge d'être scolarisés est une option admise en Tunisie depuis la promulgation en 1958 de la première législation en matière d'éducation. Cette loi de 1958 prévoit dans son article deux que «l'accès à l'éducation et à l'instruction est ouvert à tous les enfants à partir de l'âge de 6 ans...». Un certain nombre de dysfonctionnements a été observé et a persisté jusqu'au début des années 90, date à laquelle une seconde réforme a été introduite.



Source : Statistiques de l'enseignement scolaire – Min de l'éducation et de la formation

Synthèse	Evaluation de l'environnement	Appréciations		
		Fort	Moyen	Faible
L'amélioration des résultats est illustrée à travers la baisse du nombre d'abandons et l'élévation des taux de scolarisation de la population âgée de 6 à 12 ans.	Capacité et qualité de collecte de données			
	Capacité de traitements statistiques			
	Capacité d'analyses statistiques			
	Capacité d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources			
	Rapports et diffusion de l'information			

OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes

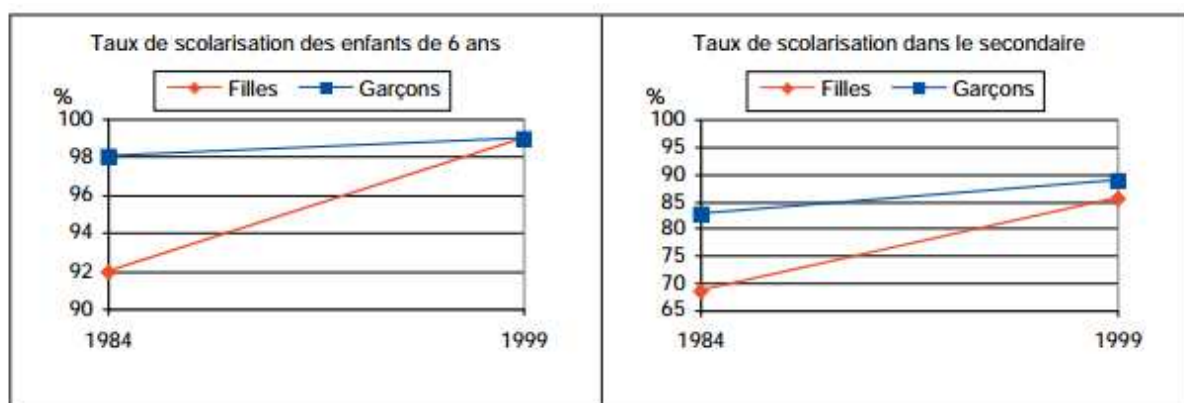
L'égalité des sexes est au centre de la réalisation des OMD. Les écarts entre les sexes ont diminué en ce qui concerne l'accès à l'éducation, mais les disparités restent importantes au niveau universitaire, en ce qui concerne les emplois rémunérés. Cependant, les femmes acquièrent lentement le pouvoir politique, en grande partie grâce à des quotas et des mesures particulières. La cible de l'OMD 3 est l'élimination des disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

En 2013, les principales tendances mondiales sont⁷ :

- 🏠 L'égalité des sexes est encore plus près d'être réalisée au niveau de l'enseignement primaire; cependant seulement 2 pays sur 130 ont atteint cette cible à tous les niveaux d'éducation.
- 🏠 Au plan mondial, 40 emplois salariés sur 100 dans le secteur non agricole sont détenus par des femmes.
- 🏠 Au 31 janvier 2013, la représentation parlementaire moyenne des femmes était un peu au-dessus de 20 % dans le monde.

Les progrès de la Tunisie vers l'OMD 3

La législation tunisienne a, depuis l'indépendance, aidé à la promotion de la femme et la pérennisation et l'irréversibilité des droits qui lui ont été octroyés. Divers amendements ont été apportés, en premier lieu, au code du statut personnel, promulgué en 1956 et modifié en 1993 ainsi qu'aux autres codes jugés fondamentaux dans l'institution et l'ancrage de l'égalité entre les sexes ; il s'agit essentiellement du code de la nationalité, du code du travail et du code pénal. Les amendements ont concerné également la législation se rapportant au domaine des transactions sociales, civiles et économiques. Les plus récents de ces amendements portent sur la communauté des biens au niveau du couple et l'abrogation de toute discrimination à l'encontre de la femme dans le domaine des engagements et des contrats.



Sources : Recensement général de la population et de l'habitat 1984

Enquête nationale sur la population et l'emploi 1999

⁷ Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport de 2013

Synthèse et évaluation

L'objectif fixé par le sommet du Millénaire, à savoir « éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 est possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard » est largement




atteint par la Tunisie depuis l'an 2000. Ce que la Tunisie vise actuellement dans ce domaine, c'est l'élévation de la qualité de l'enseignement et ce dans la mesure où elle a déjà maîtrisé le volet quantitatif du problème.

	Appréciations		
	Fort	Moyen	Faible
Capacité et qualité de collecte de données			
Capacité de traitements statistiques			
Capacité d'analyses statistiques			
Capacité d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources			
Rapports et diffusion de l'information			

OMD 4 : Réduire la mortalité infantile

La cible de cet OMD est la réduction de deux tiers, entre 1990 et 2015, du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Le nombre de décès d'enfants âgés de moins de cinq ans a chuté au niveau mondial de plus de 12,0 millions en 1990 à 7,6 millions en 2010. Aussi, les progrès en termes de santé infantile se sont accélérés ces dernières années. Néanmoins, le progrès ne sera pas suffisant pour atteindre la cible. La mortalité néo-natale – au cours du premier mois après la naissance – reste très élevée et occupe une proportion croissante de la mortalité infanto-juvénile.

En 2013, les principales tendances mondiales sont⁸ :

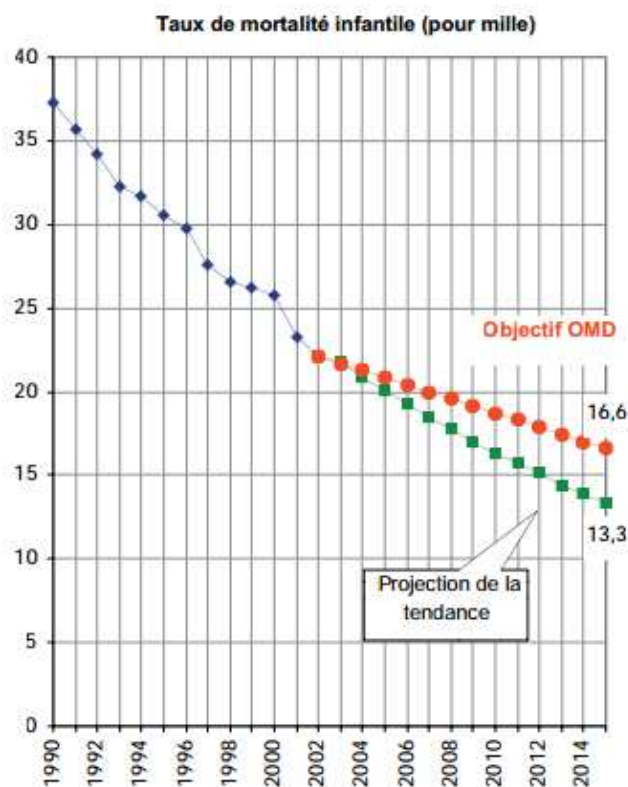
-  Depuis 1990, le taux de mortalité des enfants a diminué de 41 %; 14 000 enfants de plus survivent chaque année.
-  Il n'en demeure pas moins que 6,9 millions d'enfants de moins de cinq ans sont morts en 2011, principalement à cause de maladies évitables.
-  En Afrique subsaharienne, 1 enfant sur 9 meurt avant l'âge de cinq ans, soit 16 fois plus que la moyenne dans les régions développées.

Les progrès de la Tunisie vers l'OMD 4

La mortalité infantile a été divisée par 4 entre 1970 et 2002. C'est surtout la mortalité des enfants âgés de 1 à 5 ans qui a le plus baissé durant cette période et notamment au cours des années 70 et 80. Cette situation s'explique par l'ampleur et la spécificité de certaines interventions sanitaires menées, notamment les programmes de prévention des maladies vaccinables et des maladies diarrhéiques ayant permis des niveaux satisfaisants de couverture vaccinale et de baisse significative des décès infantiles par déshydratation causées par les diarrhées aiguës.

⁸ Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport de 2013

Concernant l'état nutritionnel des enfants, il importe de mentionner le faible niveau de la prévalence du retard de croissance et de l'insuffisance pondérale chez les enfants âgés de moins de 5 ans qui n'était respectivement que de 12.3% et 4% en 2000. Il faut toutefois noter des disparités entre les régions.



Source : *Annuaire statistique INS.*

Synthèse et évaluation

La mortalité infantile est passée 37.3 pour mille en 1990 pour se situer à 22.1 pour mille en 2002. Ces résultats satisfaisants dans l'ensemble ne sauraient occulter l'écart qui sépare la Tunisie des autres pays développés ni les disparités entre les régions et ainsi les efforts à poursuivre pour relever ces défis.

Environnement	Appréciations		
	Fort	Moyen	Faible
Capacité et qualité de collecte de données			
Capacité de traitements statistiques			
Capacité d'analyses statistiques			
Capacité d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources			
Rapports et diffusion de l'information			

OMD 5 : Améliorer la santé maternelle

L'accès à la santé maternelle et reproductive est un des OMD qui accuse le plus grand retard au niveau mondial. Deux cibles sont visées par l'objectif : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle et rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015

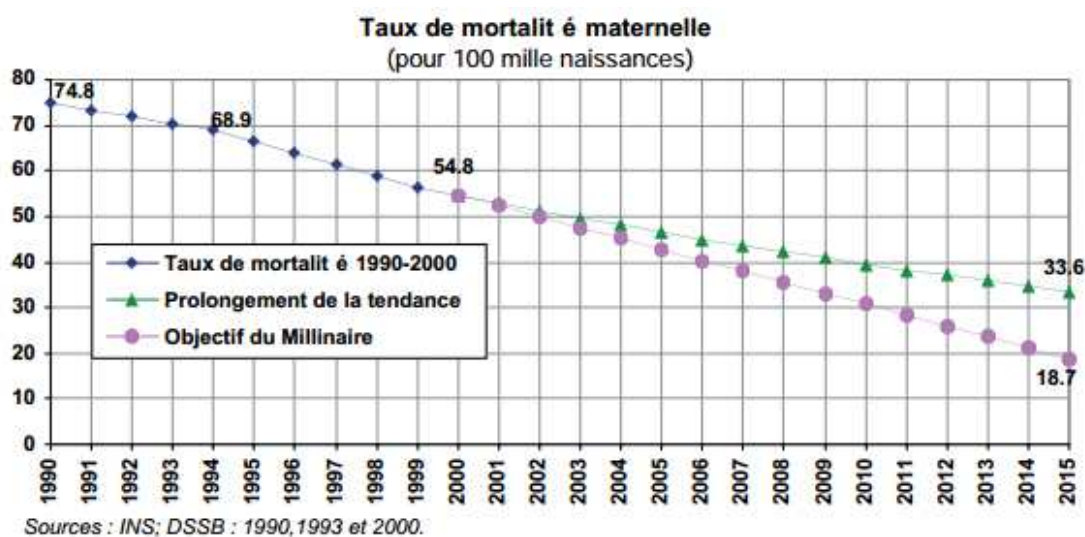
En 2013, les principales tendances mondiales sont⁹ :

- En Asie de l'est, en Afrique du nord et en Asie du sud, la mortalité maternelle a diminué d'environ deux tiers.
- La moitié seulement des femmes enceintes dans les régions en développement reçoit le minimum recommandé de quatre visites pour des soins prénatals.
- Dans le monde, environ 140 millions de femmes mariées ou en union affirment qu'elles souhaiteraient retarder ou éviter une grossesse, mais qu'elles n'ont pas recours à la contraception.

Les progrès de la Tunisie vers l'OMD 5

Dans sa politique de développement, la Tunisie a accordé une attention particulière au secteur de la santé et à l'amélioration de la santé de la population. Des progrès remarquables ont été réalisés notamment en matière de couverture par les consultations prénuptiales, la surveillance prénatale, d'accouchements en milieu assisté et le suivi postnatal. L'enquête nationale sur la santé et le bien-être de la mère et de l'enfant (ENSM) réalisée en 2000 par le Ministère de la Santé Publique, avec l'appui de l'UNICEF a fait ressortir les résultats suivants :

- 89.3% des femmes ont accouché en milieu assisté contre 80.1% en 1995 et 71.3% en 1989 ;
- 91.5% des femmes ont effectué au moins une consultation prénatale (58% en 1988) et 57% ont effectué quatre consultations et plus (28.3% en 1989);
- 59.3% des femmes ont effectué au moins une consultation post-natale (25% en 1994) et 20.6% ont effectué les deux consultations du 8ème et du 40ème jours.



⁹ Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport de 2013

Synthèse et évaluation

Le taux de mortalité maternelle est estimé à 54 pour 100 mille naissances en 2000 contre un taux de 68.9 pour cent mille en 1994. Ces résultats enregistrés ne doivent toutefois pas occulter la persistance du phénomène des accouchements à domicile qui continue à persister dans les gouvernorats à prépondérance rurale, du Centre Ouest.

Environnement	Appréciations		
	Fort	Moyen	Faible
Capacité et qualité de collecte de données			
Capacité de traitements statistiques			
Capacité d'analyses statistiques			
Capacité d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources			
Rapports et diffusion de l'information			

OMD 6 : Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies

L'OMD 6 vise à réduire le taux de nouvelles infections au VIH/sida, augmenter l'accès au traitement pour les personnes atteintes de VIH/sida (médicaments antirétroviraux ou ARV) et réduire la prévalence d'autres maladie infectieuses, notamment la malaria et la tuberculose.

En 2013, les principales tendances mondiales sont¹⁰ :

- En 2011, le nombre d'enfants de moins de 15 ans infectés par le VIH a diminué de 230 000 par rapport à 2001.
- Fin 2011, huit millions de personnes recevaient une thérapie antirétrovirale contre le VIH.
- Durant la décennie 2000, 1,1 million de décès dus au paludisme ont été évités.
- Le traitement contre la tuberculose a sauvé quelque 20 millions de vies entre 1995 et 2011.

Les progrès de la Tunisie vers l'OMD 6

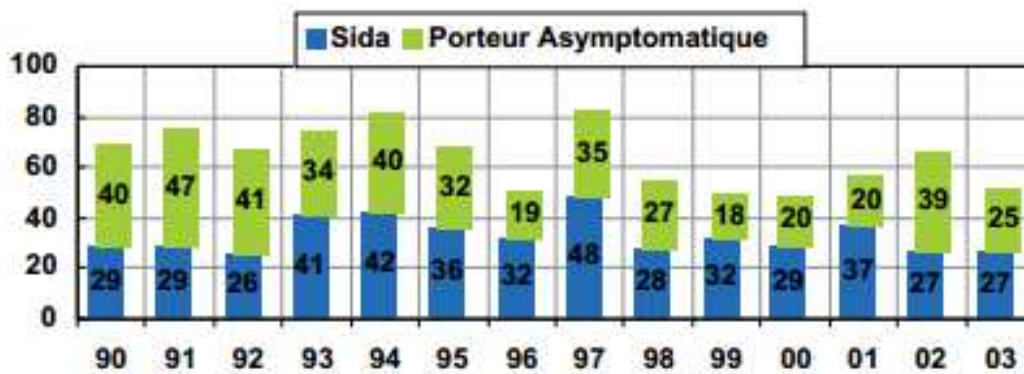
Les données disponibles sur la Tunisie indiquent que l'infection au VIH/SIDA est peu active en raison de plusieurs facteurs liés principalement à la culture sociale et à l'amélioration des conditions de vie de la femme. En décembre 1985, le premier cas d'infection au VIH/SIDA a été observé en Tunisie. A la fin de 2003, le nombre cumulé de tunisiens infectés au VIH s'élève à 1175 répartis comme suit :

- 808 hommes âgés de plus de 15 ans
- 284 femmes âgées de plus de 15 ans
- 83 enfants âgés de moins de 15 ans

Le nombre annuel de cas de SIDA diagnostiqués a varié durant la période 1990-2002 entre 26 et 37 cas et n'a franchi le cap de 40 cas qu'à 3 reprises seulement ce qui montre une certaine stabilisation de la situation épidémiologique de l'infection au VIH/SIDA en Tunisie.

¹⁰ Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport de 2013

Evolution annuelle du nombre de cas VIH/SIDA



Synthèse et évaluation

A la fin de 2003, le nombre de Tunisiens infectés au VIH s'élève à 1175. On peut dire ainsi que la situation épidémiologique de l'infection au VIH/SIDA reste encore maîtrisée en Tunisie.

Environnement	Appréciations		
	Fort	Moyen	Faible
Capacités et qualité de collecte de données			
Capacité de traitements statistiques			
Capacité d'analyses statistiques			
Capacité d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources			
Rapports et diffusion de l'information			

OMD 7 : Préserver l'environnement

L'OMD 7 s'intéresse à plusieurs aspects du développement durable et d'un environnement sain. Les indicateurs sous cet OMD sont au nombre de 10, couvrant les thèmes de la couverture forestière, l'émission de CO2, la protection des aires terrestres et maritimes et celles des espèces menacées d'extinction, l'accès à l'eau et à l'assainissement et l'amélioration des conditions de vie de personnes vivant dans les taudis.

En 2013, les principales tendances mondiales sont¹¹ :

- 🌳 Les émissions mondiales de dioxyde de carbone ont augmenté de plus de 46 % depuis 1990.
- 🐟 Presque un tiers des stocks de poissons ont été surexploités.
- 🌿 De nombreuses espèces sont menacées d'extinction, malgré une augmentation des zones protégées.

¹¹ Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport de 2013

- Plus de 2,1 milliards de personnes et presque 1,9 milliard de personnes ont eu accès, respectivement, à des sources d'eau améliorées et à des installations sanitaires améliorées depuis 1990.
- Environ 863 millions de personnes vivent dans des taudis dans le monde en développement.

Les progrès de la Tunisie vers l'ODD 7

La Tunisie a opté très tôt pour une politique volontariste de développement durable. L'Agenda 21 national a défini des objectifs spécifiques à la gestion rationnelle de chacune des ressources naturelles en vue d'un développement durable.

Plus précisément, il s'agit de :





- Améliorer les connaissances concernant les processus de pédogenèse et la dynamique des processus de dégradation des terres.
- Augmenter le rendement des terres selon les vocations intrinsèques des sols
- Renforcer les programmes de protection des terres contre les phénomènes de dégradation et de désertification selon les approches préconisées par la convention de lutte contre la désertification.
- Développer de nouveaux systèmes de subsistances en zones rurales
- Mobiliser davantage de la population et l'impliquer dans les programmes de gestion adéquate des terres.
- Augmenter les rendements des terres selon les vocations intrinsèques

Synthèse et évaluation				
Sur le volume potentiel total des ressources hydrauliques en Tunisie, 3450 millions de m3 soit les trois quarts, sont considérés comme très sensibles à la pollution. Les récentes études effectuées montrent que 3 millions d'hectares de terres du Centre et du Nord subissent une forte érosion et plus de 7 millions d'hectares des terres du Sud sont affectés par les processus d'ensablement, de déflation éolienne et de salinisation secondaire. La stratégie adoptée a permis l'accès à l'eau potable en 2002 à 93,6% de la population totale, ce taux atteint 82,6% en milieu rural.	Environnement		Appréciations	
		Fort	Moyen	Faible
Capacité et qualité de collecte de données				
Capacité de traitements statistiques				
Capacité d'analyses statistiques				
Capacité d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources				
Rapports et diffusion de l'information				

OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Le dernier des OMD est celui qui appelle les pays développés et bailleurs de fonds à développer un partenariat mondial pour appuyer l'atteinte des OMD. Les cibles de l'OMD 8 s'intéressent prioritairement à l'aide au développement, notamment l'aide non-liée et consacrée aux services sociaux de base et celle destinée aux pays les moins avancés, l'accès aux marchés en faveur des produits en provenance de pays en développement et la viabilité de la dette.

En 2013, les principales tendances mondiales sont¹² :

-  L'aide publique au développement s'est élevée à 126 milliards de dollars en 2012.
-  83 % des exportations des pays les moins avancés sont admis en franchise de droits dans les pays développés.
-  Le service de la dette des pays en développement représente seulement 3 % des recettes tirées de leurs exportations.
-  Dans le monde en développement, 31 % de la population utilise internet, comparés aux 77 % du monde développé.

Les progrès de la Tunisie vers l'OMD 8

La Tunisie s'est investie dans le développement d'une coopération aux niveaux bilatéral, régional et international par la signature d'accords bilatéraux de partenariat pour l'établissement de zones de libres échanges avec le Maroc, l'Égypte et la Jordanie et des efforts pour la mise en place de zones de libres échanges dans le cadre de la Ligue des États Arabes avec la plupart des pays membres. Les relations de coopération avec l'ensemble des pays des rives nord et sud de la Méditerranée (5+5) constituent également un cadre de développement du partenariat Euro-Maghrébin. La Tunisie a également adhéré à l'OMC depuis 1995 et concrétise sa stratégie de développement basée sur une ouverture graduelle de son économie sur l'extérieur. La Tunisie a également été le premier pays à avoir signé un accord de partenariat avec l'Union Européenne qui devrait aboutir à la mise en place d'une zone de libres échanges à l'horizon 2008.

¹² Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport de 2013